

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Wissembourg

Nombre de  
membres : 17

# Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1998  
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Volants présents : 17

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,  
Mme CABIROL, MM. PREVOT, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, GOETZ,  
ISEL, NEUHARD, WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ, WEISBECKER.

N° 58/98

## OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE FACADES

Le Président soumet au Bureau les différents dossiers en vue de l'attribution des subventions.

*Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Bureau décide :*

*- d'attribuer, au titre de l'opération de rénovation de façades, les aides de 20 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit :*

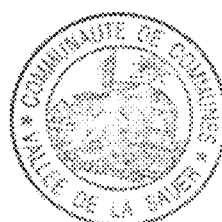
- . 2 000 F à Mme Madeleine MAITRE D'HOTEL (Wingen)*
- . 2 000 F à M. Jean-Paul WASSONG (Dieffenbach-lès-Woerth)*

*- d'attribuer, au titre de cette même opération, une aide de 40 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit 4 000 F à M. Joseph KIEFFER (Dieffenbach-lès-Woerth)*

*- d'attribuer une aide de 25 % du montant TTC des factures de matières plafonnée à 2 000 F, à M. Grégoire POPP, pour l'exécution - par le propriétaire- des travaux de rénovation de façades de sa maison d'habitation sise à Lembach.*

Pour copie conforme,  
MORSBRONN-LES-BAINS, le 17 novembre 1998

Délibération exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la Loi  
n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,  
Bernard LOGEL

